



Incident dans l'etablissement de la banque

Par **nacervitry_old**, le **31/12/2007** à **13:51**

bonjour,

je suis artisan et j'ai un litige avec ma banque si vous pouvez m'informer de ce que dit la loi en ce qui concerne mon incident qui est le suivant:

je me presente a ma banque pour un retrait de 2200 euros a la banque populaire de vitry sur seine, comme il n'ont pas de caisse il m'on remis une carte de retrait au distributeur qui ce trouve dans l'etablissement de la banque

je penetre la carte une somme d'argent m'est distribué, je prend l'argent et je pars a mon agence de voyage pour regler mes billets d'avion , je m'appercois qu'il y a 1100 euros au lieu de 2200 euros je cours vite a ma banque qui ce trouve a 5 minutes a pied je fais reclamation la conseillere de fais savoir que ce distributeur donne la somme en deux partie chose dont je n'ai pas été au courant, et me fais savoir que je vais etre recredité apres verification de la vidéo cela fait un mois que j'attend et je ne sais pas quoi faire merci d'avance
nacervitry@hotmail.fr